

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 1 de 11

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Demotec 90 liquide

Groupe du produit: Composant liquide

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Composant liquide du système à 2-composants-acryle-plastique destiné à traiter la boiterie bovine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :	Demotec Demel e.K.	
Rue :	Brentanostraße 22	
Lieu :	D-61130 Nidderau	
Téléphone :	+49 (0)6187-905670	Téléfax : +49 (0)6187-9056711
e-mail :	demotec@demotec.de	
Interlocuteur :	Alexander Demel	Téléphone : +49 (0)6187-905670
e-mail :	demotec@demotec.de	
Internet :	www.demotec.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence : numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : STOT SE3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthacrylate de méthyle

méthacrylate d'hydroxypropyle

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 2 de 11

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210	de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: et du savon.
P333+P313	Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378	utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂), de la mousse ou de la poudre d'extinction
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle comme un déchet dangereux en les acheminant vers une hets organiques combustibles conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° Index		
N° REACH		
201-297-1	méthacrylate de méthyle	70 - < 75 %
80-62-6	Flam. Liq. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3, H224, H315, H317, H335	
01-2119452498-28		
248-666-3	méthacrylate d'hydroxypropyle	20 - < 25 %
27813-02-1	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, H319, H317	
01-2119490226-37		
202-805-4	N,N-diméthyl-p-toluidine	1 - < 5 %
99-97-8	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 2, Aquatic Chronic 3, H331, H311, H301, H373, H412	

01-2119956633-31

Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 3 de 11

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement avec du polypropylène glycol, puis avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant les paupières ouvertes et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Jet d'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse, de la poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables.
récipients fermés hermétiquement peuvent exploser.

déclencher une polymérisation. Chauffés, des

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre du danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 5 de 11

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Elaborer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés.

Comme protection contre les éclaboussures : butyl, EN 374.

: butyl, 0,7 mm ou plus épais, EN 374.

Le fabricant des gants devrait être consulté p
de contamination ou si le temps de passage est dépassé. Concernant la résistance chimique du matériau du gant : se référer aux informations du fabricant des gants. Changer de gants en cas

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

osition est inférieure à ce

attendre porter un équipement de protection respiratoire.

masque respiratoire approprié avec filtre type A (EN141 ou EN405) est recommandé.

En cas de forte concentration de vapeurs il
autonome. nécessaire de porter un appareil de respiration

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	non applicable
------------	----------------

Modification d'état

Point de fusion:	-48,2 °C
------------------	----------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100,3 °C
--	----------

Point d'éclair:	10 °C	DIN 51755
-----------------	-------	-----------

Inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Limite inférieure d'explosivité:	2,1 vol. %
----------------------------------	------------

Limite supérieure d'explosivité:	12,5 vol. %
----------------------------------	-------------

Température d'inflammation:	430 °C	DIN 51794
-----------------------------	--------	-----------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 6 de 11

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: 38,7 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,94 g/cm³

Hydrosolubilité: 15,9 g/L

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

miscible avec la plupart des solvants organiques

Coefficient de partage: 1,38

Viscosité dynamique: 0,62 mPa·s

Densité de vapeur: > 1

(à 20 °C)

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable, risque d'inflammation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

catalyseur. Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air des mélanges explosifs.

10.5. Matières incompatibles

Les catalyseurs de polymérisation comme des composés peroxy ou azo, acides forts, alcalins forts et agents comburants. Des oxydes et des sels provenant de métaux de transition.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11 : Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 7 de 11

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
80-62-6	méthacrylate de méthyle	par voie orale	DL50	>5000 mg/kg	Rat	OCDE 401
		dermique	DL50	>5000 mg/kg	Lapin	
		par inhalation vapeur	CL50	29,8 mg/l	Rat	
27813-02-1	méthacrylate d'hydroxypropyle	par voie orale	DL50	11200 mg/kg	Rat	
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	par voie orale	ATE	100 mg/kg		GESTIS
		dermique	ATE	300 mg/kg		
		par inhalation (4 h) vapeur	CL50	1,4 mg/l	Rat	
		par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (méthacrylate de méthyle, méthacrylate d'hydroxypropyle)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (méthacrylate de méthyle)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas : écotoxicologique.

N° CAS	Substance	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]Espèce	Source
80-62-6	méthacrylate de méthyle					
		Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 79 mg/l	96 h Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OECD 203
		Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 110 mg/l	72 h Selenastrum capricornutum	OECD 201
		Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	69 mg/l	48 h Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202
		Toxicité pour la crustacea	NOEC	37 mg/l	21 d Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 8 de 11

N° CAS	Substance	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]Espèce	Source
27813-02-1	méthacrylate d'hydroxypropyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	493 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	> 130 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 97,2 mg/l)		3 h	Selenastrum capricornutum	OECD 201
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	52 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
80-62-6	méthacrylate de méthyle	1,38
27813-02-1	méthacrylate d'hydroxypropyle	0,97
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	2,81

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

nappe phréatique /dans le sol. Ne pas laisser pénétrer dans la

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique /au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vidés peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance même.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 9 de 11

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU :	UN 1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies :	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ
14.3. Classe(s) de danger pour le transport :	3
14.4. Groupe d'emballage :	II
Étiquettes :	3
Code de classement :	F1
Quantité limitée (LQ) :	1 L
Quantité exceptée :	E2
Catégorie de transport :	2
N° danger :	339
Code de restriction concernant les tunnels :	D/E
Autres informations utiles (transport terrestre)	
SAPT: > 60 °C	

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU :	UN 1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies :	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ
14.3. Classe(s) de danger pour le transport :	3
14.4. Groupe d'emballage :	II
Étiquettes :	3
Code de classement :	F1
Quantité limitée (LQ) :	1 L
Quantité exceptée :	E2
Autres informations utiles (transport fluvial)	
SAPT: > 60 °C	

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU :	UN 1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies :	METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED
14.3. Classe(s) de danger pour le transport :	3
14.4. Groupe d'emballage :	II
Étiquettes :	3
Dispositions spéciales :	-
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée :	E2
EmS:	F-E, S-D
Autres informations utiles (transport maritime)	
SAPT: > 60 °C	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 10 de 11

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU :	UN 1247
14.2. Nom d'expédition des Nations unies :	METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED
14.3. Classe(s) de danger pour le transport :	3
14.4. Groupe d'emballage :	II
Étiquettes :	3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne) :	1 L
Quantité exceptée :	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

SAPT: > 60 °C

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV):	76 % (714,4 g/l)
2004/42/CE (COV):	76 % (714,4 g/l)
Directive 2012/18/UE Seveso III	P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Restrictions professionnelles : Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Catégorie de pollution des eaux (Allemagne, AwSV), auto-classification: 2 - comporte un danger

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, une évaluation de sécurité n'a pas été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Demotec 90 liquide

Imprimé le : 12.05.2020

Code du produit : 22451

Page 11 de 11

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification des mélanges et méthodes d'évaluation utilisées selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	on
Flam. Liq. 2; H225	
Skin Irrit. 2; H315	procédé de calcul
Eye Irrit. 2; H319	procédé de calcul
Skin Sens. 1; H317	procédé de calcul
STOT SE 3; H335	procédé de calcul

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été reprises, respectivement, de la fiche de données la plus récente du fournisseur précédent.)